

PER  
C-111  
CON  
S



SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE  
DE MONTREAL

**BULLETIN**

DE LA

**Caisse  
Nationale  
D'ECONOMIE**



**ADMINISTRATION**

Bureau de la Société St-Jean-Baptiste

MONUMENT NATIONAL, MONTREAL.



# Société St-Jean-Baptiste de Montreal

## “ Caisse Nationale d'Economie ”

SOCIÉTÉ D'ÉPARGNE ET DE SECOURS

Fondée le 1er janvier 1899

Incorporée par le Statut 62 Victoria, chapitre 93

**Siège social : MONUMENT NATIONAL, MONTREAL**

### CONSEIL DE DIRECTION

#### Officiers généraux

O. ASSELIN, président-général.  
J. V. DESAULNIERS, 1er vice-prés.  
V. MORIN, N. P., 2ème vice-président.  
E. BIRON, N. P., secrétaire-général.  
J. B. LAGACE, secrétaire-adjoint.  
R. BEDARD, secrétaire-trésorier.

#### Grand aumônier

Mgr l'ARCHEVEQUE de Montréal.

#### Directeurs

J. NOLIN, dentiste.  
E. V. BEAUPRE.  
C. DUQUETTE.  
T. GAUTHIER.  
E. P.-LACHAPPELLE, M. D.  
Hon. L. BEAUBIEN.  
Hon. L.-O. LORANGER.

#### Commission administrative

O. ASSELIN.  
R. BEDARD.  
T. GAUTHIER.  
W. A. HUGUENIN, M. D.  
J. A. SAVIGNAC, N. P.

#### Auditeurs

M. L. J. LACASSE.  
H. VIAU.

#### Aviseur légal

ANTONIO PERRAULT.

#### Administrateur-général

ARTHUR GAGNON.

#### Cours publics

J. V. DESAULNIERS.  
V. E. BEAUPRE.  
J. NOLIN.

### CAISSE NATIONALE D'ECONOMIE

#### Comité de Régie

J. V. DESAULNIERS, président.  
R. BEDARD.  
C. DUQUETTE.  
CHS. BRUCHESI, avocat.  
R. GAUTHIER.  
H. A. ROBERT.  
A. W. PATENAUDE.

#### Comité des placements

O. ASSELIN.  
R. BEDARD.  
THOS. GAUTHIER.  
VICTOR MORIN, N. P.  
E. BIRON, N. P.

#### Comité de surveillance

A.-P. FRIGON, président.  
A.-J. LAURENCE, pharmacien.  
J.-A. MAUCOTEL, comptable.  
J.-A. DEMERS, M.-D.  
C. BRUCHESI, avocat.  
JOS. HURTUBISE, courtier.  
A. COMTE, négociant.  
ISIDORE CREPEAU, agent.  
J. A. BOUCHER, agent.

#### Comité du Bulletin

O. ASSELIN.  
R. BEDARD.  
J. V. DESAULNIERS.  
E. V. BEAUPRE.  
J. NOLIN.

#### Rédacteur du Bulletin

G. A. MARSAN, avocat.

#### Organisateur-général.

J. C. PAQUIN.

# BULLETIN

DE

## La Caisse Nationale D'ECONOMIE

---

Vol. 10 — No 5

MAI 1913

Abonnement : 25c. par année

---

### ORGANISATION RATIONNELLE

#### NOMBRE, SCIENCE ET JUSTICE

(SUITE ET FIN.)

#### IV

Mais cette justice, en quelque sorte préliminaire et négative : l'absence de toute contrainte au seuil de l'association mutuelle, ne suffit pas. Au sein de l'association doit régner la justice positive et distributive. A charges égales et à risques égaux doivent correspondre des droits égaux pour tous les membres participants. L'égalité de traitement, dont le principe a été proclamé en termes si nets par le législateur, n'est suffisamment réalisée jusqu'ici ni dans les dispositions mêmes de la loi, ni dans l'organisation des sociétés. A la lumière de la science et de la conscience, il sera facile de l'établir de mieux en mieux. L'égalité, comme la liberté, dont elle est inséparable, ne saurait en effet consister que dans l'exercice et le respect du droit.

Or le droit, en mutualité comme ailleurs, rencontre dans la société humaine deux grands ennemis : l'égoïsme et l'ignorance, qui dénaturent et pervertissent le mobile, légitime en soi et indestructible, de l'intérêt personnel, et qui tendent à la destruction de cet intérêt même, en le poursuivant hors du plan de la vérité et de la justice. C'est l'égoïsme qui porte certains membres participants à simuler une prolongation de la maladie, à feindre parfois totalement cet état lui-même dans les périodes de chômage, pour recevoir une indemnité pécuniaire des sociétés dont ils font partie. En vue de leur profit immédiat, ils aggravent ainsi le poids naturel du risque pour leurs co-associés qui deviennent leurs dupes et payent une majoration de prime. Ils entravent la prospérité de l'association, et, par une série de répercussions qu'ils ignorent, leur improbité, qui engendre des imitateurs, se retourne finalement contre eux-

mêmes. L'indemnité escomptée par eux, c'est " ce qu'ils voient ". "Ce qu'ils ne voient pas", c'est que cette pratique déloyale, si elle se généralise dans la société, obère promptement son budget, la constitue même en déficit et peut mettre son existence en péril. Ils diminuent donc la sécurité de tous, y compris la leur propre, — tandis qu'ils en élèvent pour tous le prix de revient. C'est ainsi que l'ignorance et l'égoïsme, faussant la notion véritable de l'intérêt personnel, le compromettent gravement et le desservent, au moment même, où, pour le mieux servir, ils lui sacrifient l'intérêt d'autrui. La mutualité, comme toutes les autres institutions sociales, rencontre en eux ses pires, ou plutôt ses seuls adversaires. Aussi son progrès se lie-t-il intimement au progrès même du sens moral et économique dans l'ensemble de la nation.

Ce progrès fera disparaître également d'autres violations de la règle de l'égalité de traitement, violations qui, par leur caractère général, permanent et constitutionnel, ne sont pas moins funestes à la prospérité des associations mutualistes, ou plutôt le sont encore davantage. Nous voulons parler des erreurs de conception et des vices d'organisation, imputables à la fois au législateur et aux administrateurs, même les mieux intentionnés ou les plus désintéressés.

Ces violations de la justice tiennent à ce que l'on prend pour l'égalité véritable une égalité qui n'est qu'apparente. Tantôt l'on confond indistinctement, pour les soumettre à la même charge ou cotisation annuelle, qui leur confère des avantages identiques, des risques inégaux en raison des différences d'âge, de profession, etc. Tantôt, et souvent en même temps, les avantages accordés à égalité de charges, et même de risques, sont eux-mêmes inégaux, faute d'une mesure proportionnelle exacte, précise et fixe. La gratuité des secours médicaux et pharmaceutiques, la constitution des retraites par le moyen d'un fonds commun inaliénable, offrent inévitablement ce dernier défaut. Et quant au premier, s'il est à peu près inéluctable dans les mutuelles à faible effectif qui assurent leurs sociétaires contre la maladie, il pourrait disparaître en grande partie dans celles qui comptent de nombreux membres participants. A cet égard l'accroissement du nombre, condition d'une science plus certaine, permet aussi la réalisation d'une plus exacte justice. — Ou bien l'on méconnaît que toute la vertu, toute l'efficacité de l'association provenant des énergies ou des apports individuels, les associés seuls doivent en recueillir intégralement les bénéfices, et l'on dépouille les sociétaires actuels au profit de... la société, c'est-à-dire, en définitive, au bénéfice des participants futurs, la société n'ayant aucune existence réelle et propre, indépendante de celle de ses membres. Par un sentiment de prévoyance louable en soi, mais mal éclairé sur le choix des moyens, on constitue ainsi des fonds de réserve, afin de parer à tout aléa et de don-

ner aux sociétaires de l'avenir ou à ceux d'aujourd'hui, une plus grande sécurité contre la maladie ou la vieillesse. On ne se rend pas compte que l'association en groupements de plus en plus vastes, suivant que l'exige la nature propre et la gravité relative du risque à couvrir, est la seule solution juste du problème. Le nombre et la statistique permettent de répartir également les charges et les bénéfiques sans que les mutualistes aient à se priver au profit de leurs successeurs d'une partie des avantages que procure l'association. L'effort personnel est l'unique ressort de l'institution : la récompense exactement calculée de cet effort doit en être l'unique résultat.

## V

La vraie mutualité ne se distingue en rien par ses principes et ses méthodes techniques de l'assurance proprement dite, telle que la pratiquent les sociétés industrielles, les compagnies d'assurance mutuelles ou à primes fixes. Elle n'en diffère qu'en ceci : c'est qu'à sa clientèle, de condition généralement plus humble, elle donne une sécurité moindre, mais aussi à un moindre prix de revient. Partant, elle joue un rôle économique et social qui lui est propre, et que les compagnies d'assurances rempliraient difficilement, n'étant pas outillées pour cela. Ces dernières s'adressent au capital déjà formé, aux salariés mieux rémunérés qui forment la classe moyenne; elles font porter leurs opérations sur des contrats plus importants, laissant plus de marge aux bénéfiques. Si la compagnie est une société à primes fixes, elle doit en effet distribuer des bénéfiques à ses actionnaires. Si c'est une mutuelle, il y a la part des administrateurs. Dans les deux cas, il y a en outre les frais d'administration, les remises aux courtiers. Tout cela s'ajoute aux primes et forme le chargement. Mais, en échange, les assurés trouvent un surcroît de garantie, soit dans la responsabilité personnelle de l'assureur, dans le capital-actions qui répondrait au besoin de l'exécution d'engagements précis (sociétés à primes fixes), soit tout au moins dans la compétence technique des administrateurs, d'ailleurs intéressés personnellement, eux aussi, à la prospérité de l'entreprise (mutuelles).

Ces sociétés jouent donc, les unes et les autres, le rôle d'intermédiaires utiles et rendent de très sérieux services au public. Dans la mutualité proprement dite, les frais de gestion sont peu élevés; le dévouement des administrateurs réduit à néant les frais d'administration. Aussi les primes peuvent-elles être moins élevées, bien que les sociétaires reçoivent tous les bénéfiques. Mais il n'en peut être ainsi qu'à la condition d'adopter une organisation rationnelle et sérieusement étudiée. Car, si les sociétaires sont leurs propres actionnaires à eux-mêmes, par une conséquence naturelle, ils supportent seuls les aléas, tous les risques de l'en-

treprise. Leur garantie est donc uniquement dans l'habilité, la prudence et la science des administrateurs.

Cette identité essentielle de l'assurance proprement dite et de la mutualité n'est que trop méconnue, au détriment de l'une et de l'autre. En dépit de l'autorité que lui prête l'adhésion de mutualistes éminents, c'est un pur sophisme que de voir dans la première une oeuvre de prévoyance égoïste, tandis que la seconde seule serait par surcroît une oeuvre de solidarité et de fraternité. La vérité, c'est que jusqu'ici, dans notre pays du moins, l'assurance proprement dite n'a point encore étendu le cadre de ses opérations à l'assurance-maladie, même dans la classe moyenne, tandis que cette branche d'assurance a toujours été, dans la classe populaire, l'objet naturel et essentiel des sociétés de secours mutuels. Or, dans ces dernières, qui ont un caractère local et le plus souvent un faible effectif, les associés se connaissent intimement; tandis que, par la force des choses, en vertu même de la nature du risque, les associés qui forment la clientèle nombreuse d'une compagnie d'assurances ne se connaissent pas, et ne peuvent se connaître, éparpillés qu'ils sont sur de vastes régions, sur tout le territoire même. Mais la solidarité qui lie entre eux les assurés n'est pas moins étroite ici que là. Dans les sociétés de secours mutuels, cette solidarité d'intérêts apparaît seulement plus visible. Elle est aussi presque toujours moins conforme à l'exacte justice, plus mêlée d'assistance défectueuse ou inconsciente, partant plus onéreuse pour tous. Car la justice seule réalise l'harmonie des intérêts légitimes; seule elle opère ce miracle d'identifier l'intérêt de chacun avec l'intérêt de tous. L'égoïsme, qui est avant tout injustice, met aux prises les intérêts particuliers : il les oppose et les détruit.

Ne confondons point, par une erreur vulgaire et funeste, l'intérêt personnel, respectable et légitime, avec ce qui n'en est que la caricature ou la perversion. Ne nous imaginons pas davantage que la solidarité vraie puisse se concilier avec l'égoïsme, ou plus généralement avec l'injustice, quelle qu'elle soit. La véritable assistance mutuelle, celle qui enrichit également tous les associés, sans dépouiller les uns au profit des autres, sans rien coûter à la dignité personnelle d'aucun d'eux, est celle dont les compagnies d'assurances nous offrent le type et le modèle. A la fausse distinction que nous avons rappelée et qui sous les noms de solidarité, de fraternité, fait à la mutualité un privilège ou un honneur de son imperfection même, nous répondons avec M. Lourties : " Le véritable but économique des sociétés mutuelles est de procurer aux travailleurs peu fortunés l'assurance à bon marché ". Et elles ne peuvent donner l'assurance économique si elles ne sont organisées sur des bases rationnelles, scientifiques, conformes à la vérité et à la justice.

F. LÉPINE.

## MUTUALITE LIBRE

Il nous fait plaisir de reproduire un article paru dans une circulaire adressée aux Mutualités Libres, fondées sur des bases analogues à celles de la Caisse Nationale d'Économie, par les autorités du Congrès International de la Mutualité Libre de Rente. Ce Congrès doit avoir lieu à Gand, Belgique, au mois de juin prochain. Cet article commence par la question suivante ::

“ Qu'est-ce que la Mutualité Libre de Rente ?

Deux facteurs essentiels la distinguent de la mutualité dite officielle.

D'abord, la Mutualité Libre ne sollicite aucun secours des pouvoirs publics. C'est dire qu'elle n'a pas été créée pour une classe quelconque de la Société, mais qu'elle entend, au contraire, réunir dans une même famille, les gens de bonne volonté, à quelque classe qu'ils appartiennent et qui ont foi dans la puissance éducative de la mutualité et dans les ressources merveilleuses qu'elle peut procurer à ses adeptes.

D'un autre côté, les cotisations versées par ses candidats rentiers constituent un capital inaliénable, les intérêts seulement étant répartis, sous forme de rentes, à partir d'une certaine époque, entre les membres ayant au moins 20 années de sociétariat et 35 ans d'âge. Il va de soi que la pension d'un membre ayant attendu 25, 30 ou 35 ans avant d'obtenir son brevet de rentier, est supérieure à celle d'un autre membre rentier après 20 années seulement.

Cette inaliénabilité du capital constitue, on le comprend sans peine, la plus solide garantie d'avenir et de pérennité pour nos institutions. Beaucoup de sociétés disparaissent prématurément pour avoir mangé leur foin en herbe, parce qu'elles n'ont pas eu la sagesse de constituer, pendant les premières années, les réserves dont elles allaient avoir besoin dans l'âge mûr. Chez nous, la réserve s'accroît indéfiniment puisqu'elle comprend toujours l'intégralité des cotisations versées par nos adhérents.

On pourrait croire que, dans ces conditions, la rente de nos membres ne peut atteindre, tout au moins pendant une certaine période, la rente payée par les autres sociétés où, d'après les règles de la science actuarielle, le rentier est censé avoir touché, avant de mourir, le montant du capital qu'il a versé augmenté des intérêts produits.

D'abord rien ne prouve que cette règle actuarielle soit bien appliquée.

Ensuite, dans ces sociétés, la rente de chaque assuré dépend exclusivement des cotisations qu'il a versées, sans qu'il soit tenu aucun compte des versements effectués par l'ensemble des autres assurés. C'est donc le système individualiste qu'on ne peut comparer avec le système purement mutualiste et solidariste qui est à la base de nos institutions.

La rente de l'un de nos membres ne représente pas seulement les revenus des cotisations versées par ce membre, mais est, plus exactement, sa part dans le partage annuel des revenus du capital inaliénable qui comprend les cotisations versées par tous les membres, quelle que soit la date de leur inscription, et par les membres décédés et qui ont été radiés. De même qu'un mutualiste cesse d'avoir droit aux secours en cas de maladie, quand il cesse de payer sa cotisation à sa société de secours mutuels, de même nos mutuellistes perdent leurs droits quand ils nous abandonnent, et leurs versements constituent un bénéfice pour la masse : c'est une prime à la prévoyance.

L'application de ce principe nous permet de servir des pensions, qui peuvent varier, sans doute, mais qui seront toujours sensiblement supérieures à celles garanties par des organismes à base individualiste.

Qu'on veuille bien ne pas trouver dans ces quelques explications que nous avons jugées utiles pour éclairer la religion de ceux qui ne nous connaissent pas encore, une intention quelconque de vouloir critiquer ceux qui poursuivent le même but que nous, mais en appliquant des méthodes et des moyens différents.

En matière de mutualité surtout, l'esprit de concurrence ne peut exister. Nous désirons sincèrement vivre en parfaite harmonie avec tous ceux qui recherchent avec nous l'amélioration de la situation morale et matérielle de tous les travailleurs et qui estiment que le bonheur social, c'est avant tout la paix sociale basée sur le travail, l'ordre, la prévoyance et une bonne et sincère fraternité entre les hommes ''.

---

L'argent craint le juge et l'avocat.

Entre deux samedis, il se passe bien des merveilles.

Jeu et boisson

Perdition de maison.

Celui qui raisonne court le risque de se tromper; celui qui ne raisonne pas en est sûr.

**C. Delon.**

Méchante langue de six centimètres  
Tua maintes fois géant de deux mètres

Pour qui a bonne envie, rien d'impossible.

N'ayez pas d'inquiétudes exagérées.  
Le beau temps ne vient-il pas toujours après la pluie ?

## AVIS

Les percepteurs sont priés, lorsque l'occasion se présentera, de faire part aux membres de la Caisse Nationale d'Économie qui appartiennent à la Caisse de Remboursement que les paiements de cette dernière Caisse pour l'année courante, doivent être faits avant la fin de juin prochain, autrement ces sociétaires perdent leurs droits aux bénéfices que pourraient avoir leurs héritiers en cas de décès et ils se trouvent en même temps retranchés comme membres de cette Caisse. Ils voudront bien se rappeler que les contributions annuelles et mensuelles pour les membres qui n'appartiennent pas à la Caisse de Remboursement et qui ne font qu'un paiement par année, doivent être payées avant le 15 juin, sans quoi les amendes et les intérêts en pareil cas devront être strictement exigés.

Par ordre,

ARTHUR GAGNON,  
*Administrateur-général.*

## IN MEMORIAM

Sir Georges-Etienne CARTIER

Le 20 mai est le quarantième anniversaire de la mort de sir Georges-Etienne Cartier. Le souvenir du grand homme d'État canadien

est encore bien vivant à la mémoire de tous. Il ne manque pas de gens qui se souviennent d'avoir applaudi le grand orateur. Mgr Antoine Racine, prononçant dans la cathédrale de Québec, le 9 juin 1873, l'oraison funèbre de sir Georges-Etienne Cartier, disait de lui : " L'histoire dira à la postérité que sa conduite a toujours été noble et patriotique ; elle lui donnera une place distinguée parmi ces natures d'élite, les Lafontaine, les Baldwin, qui se sont illustrés dans l'histoire contemporaine. Sir Georges est au premier rang parmi nos gloires nationales. Ses oeuvres subsisteront pour attester ses talents hors ligne, ses vues larges, sa grande habileté. "

## SIR RICHARD SCOTT

## CONDOLEANCES

Le 24 avril 1913, à l'issue de la séance du Conseil de la Société St-Jean-Baptiste, l'attention des directeurs a été attirée sur la perte douloureuse que vient de faire le Canada, en la personne de Sir Richard Scott. On dit avec raison que plus que tous autres, les Canadiens-français étaient sensibles à cette perte; car Sir Richard Scott a rendu à notre cause un service inappréciable en rendant témoignage de la droiture des intentions des pères de la Confédération qui voulaient que les droits des minorités fussent partout res-

pectés. Aussi, chaque fois, que ces droits ont été méconnus ou seulement menacés, on vit ce courageux compagnon des Cartier et des Lafontaine protester énergiquement contre cette violation du pacte fédéral et réclamer justice égale pour tous les membres de la communauté canadienne. Tout dernièrement encore, il élevait la voix pour conjurer ses compatriotes d'Ontario, de ne pas entrer dans la voie de l'ostracisme. Ce fut, comme on l'a écrit, un magnifique spectacle que de voir ce vieillard, blanchi par les années, employer ses dernières forces à la défense des droits scolaires de la minorité française de la province voisine.

Aussi, la Société Saint-Jean Baptiste, se faisant l'interprète des sentiments de la grande famille française, a adopté à l'unanimité, la résolution suivante:

“ Il est résolu que tout en s'associant à l'hommage unanime rendu à la mémoire de Sir Richard Scott, comme homme public, la Société St-Jean-Baptiste de Montréal tient cependant à y joindre l'expression de sa respectueuse reconnaissance. Elle ne peut oublier que cet homme de bien s'est fait au cours d'une longue carrière le plus ardent défenseur des droits des minorités et qu'à lui en revient l'honneur d'avoir fait adopter à la législature d'Ontario cette loi des écoles séparées dont on voudrait faire aujourd'hui un instrument de persécution. Elle se rémémore avec émotion les vibrants appels que ce vieil-

lard adressait à ses compatriotes il y a à peine quelques mois, pour les engager à respecter des droits garantis pour la double autorité du pacte fédéral et de la loi provinciale.

Aussi la Société Saint-Jean Baptiste exprime-t-elle le vœu que le nom de Sir Richard Scott soit uni à ceux des compatriotes Anglais de sa génération qui ont su reconnaître en nous des frères ayant part au même héritage, et qui dans nos luttes pour la conservation ou la revendication de nos privilèges ont mis au service de notre cause l'influence de leur parole ou de leur plume.

C'est le tribut de gratitude qu'au nom de la famille française, la Société Saint-Jean Baptiste de Montréal, dépose pieusement sur la tombe de ce patriote éclairé. ”

---

L'homme libre peut être prisonnier et non pas esclave. **Amyot.**

Le plus riche des hommes c'est l'économe, le plus pauvre c'est l'avare. **Chamfort.**

La véritable indépendance repose dans ces trois mots: **Vivre de peu.**

Les paresseux ne sont jamais que des gens médiocres, en quelque genre que ce soit. **Voltaire.**

Toute puissance est faite de patience et de temps. **H. de Balzac.**

## MOIS DE MARIE

---

Quels sont ces doux accents qui montent vers les cieus ?  
 On dirait un concert de vos saintes phalanges,  
 Seigneur ! et dans cette hymne aux sons harmonieux  
 La voix des Séraphins ou celle des Archanges !  
 Ah ! ce sont des enfants, chérubins gracieux,  
 Qui fêtent la Madone et chantent des louanges  
 Que redira longtemps l'écho mélodieux  
 A la voûte azurée où veillent leurs Saints-Anges !  
 Puis le Curé viendra bénir la sainte fête,  
 Pasteur dont les cheveux ont blanchi sur sa tête  
 Depuis qu'il veille au Père auprès de son troupeau.  
 Prêtre parlant toujours une sainte parole  
 Qui fait l'homme et l'enfant meilleurs, et qui console,  
 Le vieillard qui bientôt va descendre du tombeau.  
 Que les coeurs étaient purs ! que les voix étaient belles !  
 Comme font les oiseaux en pliant leurs ailes,  
 Les anges se penchaient sur la foule à genoux,  
 Et puis, longtemps après la prière finie,  
 L'écho disait encor la sainte litanie :  
 Vierge, Mère de Dieu, priez, priez pour nous.

GUSTAVE DE LA NOUE.

---

### PRONOSTICS POUR LE MOIS DE MAI

---

De la pluie le premier jour de mai,  
 Ote aux fourrages leurs qualités,  
 Mai humide, beaucoup de paille et  
 [peu de blé.  
 \* \* \*  
 Au temps de chaque jour des trois  
 [Rogations,  
 Du foin, du blé, du vin, répondent  
 [les saisons.

\* \* \*  
 Mai clair aussi venteux  
 Fait un an plantureux.

\* \* \*  
 Sème le blé, quand en mai, la lune  
 [est grande,  
 L'avoine quand elle est petite  
 La carotte au croissant  
 La pomme de terre au decours.  
 \* \* \*  
 Mai froid et juin chaud  
 Remplissent le grenier jusqu'au haut.  
 \* \* \*  
 Printemps sec, été pluvieux,  
 Fait un automne gracieux.

---

## UN GRAND BIENFAITEUR

Le 23 avril 1913, était le centième anniversaire de la naissance de Frédéric Ozanam, le fondateur de la grande et bienfaisante Société Saint-Vincent de Paul, dont les ramifications s'étendent aujourd'hui partout où il y a des pauvres, c'est-à-dire dans le monde entier. Grâce à cette admirable société qu'Ozanam fonda, alors qu'il n'avait que 20 ans, le nom de Frédéric Ozanam vivra éternellement dans tout l'univers catholique.

Ce grand philanthrope dans le vrai sens du mot, fut aussi un illustre professeur, un littérateur délicat, un historien autorisé. Grâce à ses énergiques qualités de travail, de sagesse et à son aimable

vertu, il a de plus mérité d'être pris pour modèle à la jeunesse catholique.

Grâce à la Société Saint-Vincent de Paul, organisée avec tant de généreux dévouement ici, notre ville, comme toutes les autres, doit une forte somme de reconnaissance à ce grand bienfaiteur, à ce doux consolateur de l'humanité souffrante, à cet apôtre incomparable de la charité bien entendue.

L'humble semence jetée de Paris en mai 1833, par Ozanam, est devenue, vite un grand arbre, dont les rameaux s'étendent par tout le monde. Le rameau qui a pénétré au Canada est très vivace et la petite branche qui a poussé dans notre ville est vivace et toute verdoyante. Soignons-là davantage.

## TABLEAU D'HONNEUR DES ORGANISATEURS PERMANENTS

Inscriptions du mois d'avril 1913	Moyenne par semaine pour l'année
1. Nap. Milette.	1. J. F. Côté.
2. J. F. Côté.	2. J. I. Couture.
3. J. I. Couture.	3. Nap. Milette.
4. Evans Gelly.	4. Henri Niquet.
5. Alexis Coté.	5. Alexis Coté.
6. Roméo Réaume.	6. I. A. Michaud.
7. A. Lupien.	7. A. Lupien.
8. A. Isola Couture.	8. J. E. Patenaude.
9. J. E. Grenier.	9. Roméo Réaume.
10. J. B. A. Gagnon.	10. J. B. A. Gagnon.
11. A. Lachance.	11. A. Isola Couture.
12. H. Niquet.	12. Evans Gelly.
13. J. E. Patenaude.	13. J. E. Grenier.
14. I. A. Michaud.	14. A. Lachance.

## CAISSE NATIONALE D'ECONOMIE

## BILAN DES MOIS DE MARS ET AVRIL 1913

## RECETTES :

Balance en mains au 28 février 1913.....			\$2,513.36
	Mars	Avril	
Versements Classe A.....	\$1,940.25	\$1,939.50	
Versements Classe B.....	794.00	706.50	
	<hr/>	<hr/>	
	\$2,734.25	\$2,646.00	5,380.25
Intérêts sur dépôts en banques.....			4.34
Intérêts sur contributions mensuelles.....			2.94
Paroisse de Labelle, intérêts.....		939.92	
“ “ Amortissements.....		155.62	1,095.54
		<hr/>	
Ville de Roberval, intérêts.....		149.62	
“ “ Amortissements.....		15.84	165.46
		<hr/>	
Ville de Victoriaville, intérêts.....		2,449.51	
“ “ Amortissements.....		281.69	2,731.20
		<hr/>	
Canton de Windsor, intérêts.....		296.37	
“ “ Amortissements.....		31.38	327.75
		<hr/>	
Paroisse Saint-Stanislas de Montréal, intérêts.....			5,643.75
Ville de Longueuil, intérêts.....		594.25	
“ “ Amortissements.....		61.25	655.50
		<hr/>	
Société Saint-Jean Bte, intérêts.....			3,208.33
		<hr/>	
Total des recettes.....			\$21,728.42

## DEBOURSES :

Commutations mensuelles.....	67.83	
Remb. de décès paiement par anticipation.....	.50	
Intérêts sur emprunt temporaire.....	217.19	
Banque Provinciale a/c emprunt temporaire.....	18,200.00	18,485.52
	<hr/>	
Balance en banques.....		\$ 3,242.90

## CAPITAL INALIENABLE AU 30 AVRIL 1913 :

Prêt à la Comm. Scolaire, Ville Côte Saint-Louis.....	20,000.00	
Prêt aux Frères du Sacré-Coeur d'Arthabaskaville.....	25,026.67	
Prêt à la Paroisse de Labelle.....	18,642.68	
Prêt à la Municipalité du Canton de Maniwaki.....	8,774.43	
Prêt à la Commission Scolaire de Shawenegan.....	12,284.30	
Prêt aux Ecoles séparées Alfred, Ont.....	1,400.00	
Prêt aux écoles séparées de Nepean, B.....	3,000.00	
Prêt à la Municipalité de Jonquières.....	25,155.20	
Prêt à la Municipalité de Sturgeon Falls.....	30,710.52	
Déventures de Sudbury, Ont.....	14,224.01	
Prêt à la Municipalité Scolaire du Village de Rigaud....	6,328.44	
Prêt à la Municipalité Canton de Chicoutimi.....	2,116.04	
Prêt à la Ville de Roberval .....	5,968.70	
Prêt à la Ville de Victoriaville.....	97,698.52	
Prêt à la 2ème Division du Comté du Lac St-Jean.....	5,500.00	
Prêt à la Municipalité du Village de Warwick.....	13,800.00	
Prêt aux Syndics du Village de Danville.....	6,566.03	
Prêt à la Municipalité du Canton de Windsor.....	11,822.78	
Prêt à la Municipalité Scolaire, Village de Longueuil....	23,708.30	
Prêt à la Paroisse du Très S. Sacrement, près Lachine...	20,000.00	
Prêt à la Municipalité d'Asbestos.....	40,452.57	
Prêt à la paroisse de St-Stanislas de Montréal.....	210,000.00	
Prêt Société St-Jean Baptiste, Montréal.....	\$110,000.00	
Moins emprunt temporaire .....	3,800.00	106,200.00
		<hr/>
Intérêts accrus au 30 avril 1913.....	6,723.13	
Balance en Banques .....	3,242.90	
		<hr/>
		\$719,345.22

## ARTHUR GAGNON,

Administrateur.

Savoir attendre est un grand moyen  
de parvenir. **J. de Maistre.**

Simplifier sa vie est un grand art.  
**Démophile.**

L'esprit sert à tout et ne suffit à rien.  
**Keraty.**

A trop briller par sa parure, une  
femme avoue son impuissance à plai-  
re par sa personne.

Le mauvais ouvrier querelle ses outils.

L'épargne est la seconde providence  
du genre humain.

Tout n'est qu'apparence chez les  
hommes ; le masque tombe à la plus  
petite occasion.

Obligé de dire le mal, l'écrivain  
doit en éveiller l'idée sans en éveiller  
le désir.

## SECTIONS ET NOMS DES PERCEPTEURS

Sections et bureaux de perceptions.	Noms des percepteurs.	Sections et bureaux de perceptions.	Noms des percepteurs.
Abbotsford	Damase Frégeau	Kingsey Falls	Philippe Pelletier
Amqui	Nap. Poltras	Kingsey French Village	F. Lebel
Angers	Geo. Chartrand	Knowlton	Rév. H. Béllis
Acton Vale	Joseph Beaugrand	Labelle	P. E. Forget
Asbestos Mines	Dr Chs Amiot	L'Acadie	J. Bte Brault
Arthabaskville	F. X. Lemieux, N. P.	Lac au Saumon	Sylvio Roch
Ascot Coler		Lachenaie	Phillis Mathieu
Balmoral	Honoré Diotte	Lachine	R. Dubreuil
Batiscan	F. G. L'Heureux	Lacolle	H. Gaudreau
Beauceville	Elizé Lemieux	La DuRantaye	J. H. Furois
Beauharnois	J. C. Trudeau, N.P.	L'Ange Gardien	J. S. Bourbeau
Bedford	Jos. Jarest	L'Annonciation	Jos. Boileau
Beloell	Antonio Vigneau	L'Avenir	J. P. Charpentier
Berthierville	Th. Gervais, M.D.	Lanoraie	J. S. Ferland, M. D.
Bécancourt	A. A. Leduc	La Baie du Febvre	L. R. Lefebvre
Black Lake	J. N. Campeau	La Patrie	Laurent Lussier, M. D.
Brompton Falls	J. A. Allard, M.D.	La Présentation	Jos. Meunier
Boucherville	J. A. Demers, M. D.	Laprairie	Joseph Brisson
Boucouché, N. B.	Georges Michaud	L'Ascension	N. C. Léonard
Buckingham	J. A. R. Lemay	L'Assomption	H. Prud'homme
Cap de la Madeleine	Sévère Rocheleau	Laurierville	Nap. Normand
Cap Santé	S. Delisle	Lavaltrie	J. O. Martineau
Cap St-Ignace	Thos Guimond	La Visitation	Ernest Proulx
Carleton	Louis Pujold	Leclercville	J. E. P. Parrot
Causapscal	Joseph Bouchard	L'Épiphanie	Ludger Monreau
Cedar Hill	Geo. Paradis	Le Précieux Sang	J. O. Prince
Chambly Bassin	J. D. Pelletier	Les Cèdres	J. Osa Leroux, M.D.
ChAMPLAIN	Henri Marchand, M.D.	Les Ecoreuils	Geo. Matte
Chapleau	Odilon Beaudry, M. D.	Les Saules, Qué	H. O. Roy, N. P.
Charlemagne	Ernest Labelle	L'Islet	Alph. Dion
Charlesbourg	J. P. Lefebvre	L'Isle Verte	C. Eug. Michaud
Chartierville	Rév. H. Perrin	Longueuil	Victor Mainville
Chaudière Mill	Eusèbe Bégin	Lorrainville	Rév. Eug. Geoffroy
Chicoutimi	A. Béchard	Lotbinière	S. Bernard, N. P.
Contrecoeur	J. B. Dupuy, N. P.	Louiseville	M. M. Côté
Cookshire	Arthur Laprise	Lowell, Mass., E.-U.	Ach. St-Pierre
Côteau du Lac	A. Dumesnil	Magog	E. C. Cabana, M. D.
Côteau Landing	S. Brunet	Manchester, N. H.	J. A. Guay
Côte des Neiges	Alph. Boileau	Maniwaki	Anastase Roy
Dalhousie	Mathias Comeau	Maria	A. J. Babin
Danville	J. A. Boivin	Marieville	F. Rainville
Deschambault	J. A. P. Lord, M.D.	Masson	G. A. Dugal
D'Israël	J. O. Bérubé	Matane	J. O. Lebel
Dorval	Benj. St-Aubin	Moncerf	S. Martineau
Drummondville	Chs Manseau	Mont-Carmel	Sylvio St-Onge
Duck Lake	Léon Robert	Montebello	Alb. Papineau
Dunham	Nap. Ménard	Mont Joli	Jos. Ern. Lavole
Dupuy Corner, N. B.	Chs. D.-Hébert	Montmagny	Réal Lavergne
East Angus	Rév. J. A. R. Plamondon	Napierville	Alex. Richardson
Farnham	J. A. Delorme	Neuville	J. L. Morency
Ferme Neuve	J. Albert Thinel	Nicolet	J. O. Courchesne, N.P.
Fort Coulonge	W. H. Gauthier, M.D.	Nominique	Horn. Lefebvre
Forterville	Alp. Laquerre	Normandin	Mlle Angéla Hébert
Fraserville	L. E. A. Parrot, M. D.	Notre-Dame-de-Grâce	Aif. Décarie
Garthby	Adjutor Lepage	Notre-Dame-des-anges	A. E. Filion, M.D.
Gentilly	J. Ls Baril	Notre-Dame-de-la-Paix	W. Lauzon
Granby	H. Paré	N.-Dame de Pierreville	H. Fontaine
Grande Rivière	J. E. Bernier, M.D.	N.-D. du Bon-Conseil	Aimé Benoit
Grand'Mère	J. C. Ricard	North Stukely	J. M. Proulx
Gronclines	G. T. Hamelin	Notre-Dame du Portage	W. Lévellé
Gulgues	N. Guidice	Notre-Dame du Rosaire	Amédée Mercier
Ham Nord	Luc Juneau	N.-Dame d'Issoudin	J. D. Desrochers
Hartwell	H. Locas	N.-Dame du Lac	C. F. Beaulieu, N.P.
Hébertville	A. P. Hudon	N.-D. de Stanbridge	Rodolphe Bédard
Hemmingford	Ovila Lacasse	Oka	Adolphe Chéné
Henryville	Arcade Coupal	Ormstown	L. A. Rousseau, N.P.
Hochelaga	Wilfrid Desjardins	Papineauville	Maxime Kavanagh
Hudson	J. A. Séguin	Parisville	Em. Paris
Hull	A. I. Telmosse, M. V.	Péribonka	J. D. Boisvert
Hull	M. Brodeur	Pike River	Narcisse Blodeau
Iberville	Ludger Bessette	Plessisville	L. H. Grenier
He-aux-Noix	N. A. Hébert, M.D.	Pointe aux Trembles	Théo. Dulude
Immaculée-Conception	J. C. Paquin	Pointe Claire	G. D. Parent
Joliette	G. Coffin	Pointe du Lac	Ovila Dugré

Sections et bureaux  
de perceptions.Noms des  
percepteurs.

Pont Maskinongé . . . . .	Norb. Paquin
Pont Rouge . . . . .	Eug. Galarneau
Portneuf . . . . .	Salomon Germain
Priceville . . . . .	Ph. Lafrance
Québec . . . . .	P. Lamontagne
Rawdon . . . . .	Rév. Jos. A. Dufort
Repentigny . . . . .	L. J. Robillard
Rigaud . . . . .	J. McMillan
Rimouski . . . . .	I. Asselin
Ripon . . . . .	A. A. Aubry, M. D.
Rivière Joseph . . . . .	Ls Lévesque
Rivière Trois-Pistoles . . . . .	Emile Leclerc
Roberval . . . . .	Georges Audet
Rougemont . . . . .	Anthime Arès
Roxton Falls . . . . .	F. Beauchemin
Roxton Pond . . . . .	H. Monty
Sabrevois . . . . .	Vincent Frégeau
Sacré-Coeur . . . . .	Jos. Emile Bélanger
Sault aux Récollets . . . . .	L. Cardinal
Shawinigan Falls . . . . .	Louis Bertrand
Sayabec Station . . . . .	Jos. Pineau
Shédiac . . . . .	Dr A. Sormany
Sherrington . . . . .	Césaire Gagné
Sherbrooke . . . . .	O. A. Bégin
Sorel . . . . .	J. F. R. Latraverse
South-Durham . . . . .	E. H. Préfontaine, M.
Stanford . . . . .	J. E. Lachance
Stornoway . . . . .	J. Bte Péloquin, M. D.
St-Adelphe . . . . .	Alphonse Marneau
St-Adrien de Ham . . . . .	Rév. J. A. Lemay
St-Agapit . . . . .	Gaudiose Demers
St-Agathe . . . . .	L. A. Dumont
St-Aimé . . . . .	Norbert Lamoureux
St-Agathe des Monts . . . . .	C. D. Godon
St-Alban . . . . .	C. I. Douville
St-Alexandre d'Iberville . . . . .	J. E. Bolvin, N. P.
St-Alexis d'Avignon . . . . .	Joseph Arsenaull
St-Alexis de Montcalm . . . . .	Alb. Magnan
St-Alexis des Monts . . . . .	Aif. Picard
St-Alphonse de Joliette . . . . .	T. Gaudet
St-Ambroise de Kildare . . . . .	J. F. Goyet
St-Anaclet . . . . .	Zénon Côté
St-André Avellan . . . . .	J. M. Robert
St-André d'Argenteuil . . . . .	T. Raymond
St-Alexandre de Kam. . . . .	Mlle Herm. Bérubé
St-André de Kamouraska . . . . .	Arm. Martin
St-Angèle de Laval . . . . .	J. Ed. Coulombe
St-Angèle de Monnoir . . . . .	A. Ménard
St-Anne de la Pêrade . . . . .	Emile Trudel
St-Anne de la Pocat. . . . .	Ls A. Dupuis, N.P.
St-Anne des Plaines . . . . .	Cam. Therrien
St-Anselme . . . . .	Anselme Jalbert
St-Antoine . . . . .	Alph. Glard
St-Antoine Abbé . . . . .	Joseph Lussier
St-Antoine de Tilly . . . . .	Phil. Normand
St-Appolinaire . . . . .	Jos. Croteau
St-Armand . . . . .	J. H. Brault
St-Arsène . . . . .	Naz. Label
St-Augustin . . . . .	J. E. Rochon
St-Augustin . . . . .	E. D. Descarreaux, M.D.
St-Barnabé . . . . .	Jaddus Ethier
St-Barnabé . . . . .	A. A. Gélinas, N. P.
St-Barthélemi . . . . .	Avila Rouleau
St-Basile de Portneuf . . . . .	Rév. J. E. Corriveau
St-Basile le Grand . . . . .	Malo Lapalme
St-Benoît, Beauce . . . . .	P. Z. Cloutier
St-Benoît, Co. Deux-Montagnes . . . . .	Dr Joseph Pagé
St-Blaise . . . . .	Tancrède Morin
St-Blainville . . . . .	Alp. Duchesne
St-Bonaventure . . . . .	Ernest Lemaire
St-Boniface . . . . .	J. G. Gélinas, M.D.
St-Brigide . . . . .	J. R. B. Langevin, N.P.
St-Brigide des Saaults . . . . .	J. A. Jutras
St-Bruno de Chambly . . . . .	Léop. Robert
St-Callixte de Kil. . . . .	Méd. Duval
St-Catherine de Hatley . . . . .	Jos. Gingras
St-Casimir de Portneuf . . . . .	J. Azarias Tessier

Sections et bureaux  
de perceptions.Noms des  
percepteurs.

St-Cajetan d'Armagh . . . . .	Cléo. Bolvin
St-Camille de Wolfe . . . . .	Donat Manseau
St-Cécile de Lévrard . . . . .	Ed. Carignan
St-Cécile de M. . . . .	Jér. Brazeau, fils
St-Cécile de Milton . . . . .	Horn. Chaput
St-Cécile de Whitton . . . . .	Ls Audet
St-Cécile du Bic . . . . .	Isidore Michaud
St-Célestin . . . . .	Théo. Beauchesne
St-Césaire . . . . .	Henri Grisé
St-Charles de Bellechasse . . . . .	P. J. Ruel, N.P.
St-Charles . . . . .	H. A. Gervais
St-Christine d'Acton . . . . .	Arthur Bonneau
St-Christine de Portn. . . . .	Godf. Lavallée
St-Chrysostôme . . . . .	J. E. Dérôme, N. P.
St-Claude . . . . .	Arthur Hamel
St-Clet . . . . .	Victor Laframboise
St-Clément . . . . .	Marcellin April
St-Cléophas . . . . .	J. A. Martineau
St-Clotilde . . . . .	Pierre Primeau
St-Clotilde . . . . .	Dolphis Laplante
St-Côme . . . . .	Ls Gauthier
St-Côme de Beauce . . . . .	J. A. Polquin, M.D.
St-Constant . . . . .	Narc. Longtin
St-Croix . . . . .	J. H. Laroche
St-Cunégonde . . . . .	Joseph Labelle
St-Cuthbert . . . . .	L. P. H. Roberge, N.P.
St-Cyprien . . . . .	Léonce Dumond
St-Cyrille de l'Islet . . . . .	Rév. P. Lemay
St-Cyrille de Wend. . . . .	Phil. Marcotte
St-Damase . . . . .	J. A. Choinière
St-Damase des Aulnaies . . . . .	Victor Label
St-Damien . . . . .	H. Beaulieu
St-David . . . . .	J. W. Paquin, M. D.
St-Denis . . . . .	L. O. Dauray, N.P.
St-Dominique . . . . .	L. J. Dubois
St-Donat . . . . .	Joseph Michaud
St-Dorothée . . . . .	Florido Lecavaller
St-Edouard de Lotbinière . . . . .	Xavier Lemay
St-Edouard de Nap. . . . .	F. Robillard
St-Elizabeth . . . . .	Jos. Gadoury, N. P.
St-Elou . . . . .	Eug. Godbout
St-Elphège . . . . .	J. Art. Lemire
St-Elzéar . . . . .	C. Prévost
St-Elzéar de Beauce . . . . .	Apollinaire Drouin
St-Emile de Suffolk . . . . .	Elie Millard
St-Emélie de l'Energie . . . . .	J.-Bte Desrosiers
St-Ephrem . . . . .	Dr R. Beauchesne
St-Epiphane . . . . .	Aug. Breton
St-Esprit . . . . .	J. F. Daniel, N.P.
St-Etienne de Lauzon . . . . .	Cal. Bolduc
St-Eugène, Co. L'Islet . . . . .	Alb. Deschênes
St-Eugène de Grantham . . . . .	F. H. Lafleur
St-Eulalie d'Aston . . . . .	Azade Poirier
St-Euphémie . . . . .	Donat Proulx
St-Eustache . . . . .	J.-Ls Prud'homme
St-Evariste . . . . .	Jean Boutin
St-Fabien . . . . .	J. O. Bélangier
St-Félicien . . . . .	Nérée Perron
St-Félix de Valois . . . . .	Th. Hénaull
St-Ferdinand Hal. . . . .	L. A. Paradis, N.P.
St-Flavien . . . . .	Dr E. Larue
St-Flore . . . . .	J. H. Désaulniers
St-Frs du Lac . . . . .	A. Desmarais
St-Faustin . . . . .	R. Brunet
St-François de M. . . . .	C. Martineau
St-Frs-Xavier de Brompton . . . . .	Jos. L'Abbé
St-Frs-Xavier, Riv. du Loup . . . . .	René Rinfret
St-Gabriel . . . . .	Auguste Caron
St-Gabriel de Bouchette . . . . .	F. Nadon
St-Gabriel de Brandon . . . . .	Ls Jacques
St-Gabriel de Stratford . . . . .	H. Rivard
St-Gédéon . . . . .	J. L. F. Rousseau
St-Geneviève . . . . .	D. Ladouceur, M. D.
St-Geneviève de Bat. . . . .	F. W. Germain
St-Georges de Beauce . . . . .	Corinne Poullin
St-Georges de Windsor . . . . .	Georges Petit
St-Gérard . . . . .	Rév. E. J. B. Janelle
St-Germain de Grantham . . . . .	L. N. Cotnoir

Sections et bureaux de perceptions.	Noms des percepteurs.	Sections et bureaux de perceptions.	Noms des percepteurs.
St-Gertrude . . . . .	L. J. Désilets	St-Mélanie . . . . .	Arcade Brault
St-Gervais . . . . .	J. O. Goulet	St-Méthode d'Adstock . . . . .	N. Dubreuil
St-Grégoire d'Ib. . . . .	E. S. Lalanne	St-Michel Archange . . . . .	M. Coupal, N. P.
St-Grégoire de Nicolet . . . . .	B. Rouleau	St-Michel, N. B. . . . .	Nap. Dumas
St-Gilbert . . . . .	B. Giraud	St-Marie Salomé . . . . .	Jos. Bourgeois
St-Guillaume . . . . .	Jos. Desrosiers, N. P.	St-Michel des Saints . . . . .	Léandre Ménard
St-Hélène de Bagot . . . . .	V. Ls Collet	St-Moïse . . . . .	J. W. Bégin
St-Hélène de Kam. . . . .	M. Chénard	Section St Michel d'Yamaska, MM. E. Pa-	
St-Henri de Mascouche . . . . .	J. I. Leblanc	renteau, président; S. Lauzière, 1er vice-	
St-Henri de Montréal . . . . .	L. A. Picard	président; P. Pelletier, 2me vice-prés-	
St-Honoré de B. . . . .	Aldice Campeau	ident; J. St-Germain, commandant; Alp.	
St-Hilaire . . . . .	L. G. E. Goulet	Béland, secrétaire-trésorier et percep-	
St-Hubert . . . . .	Hubert Robert	teur; Chapelain, Rév. J.-F.-X. Letendre.	
St-Hubert, Co. Tém. . . . .	Lucien Grenier	St-Monique . . . . .	Dam. Léonard
St-Hugues . . . . .	Amédée Lapalme	St-Monique . . . . .	Chs Milot
St-Hyacinthe . . . . .	Alb. Jodoin	St-Narcisse . . . . .	Dr Alb. Colin
St-Hypolite de K. . . . .	B. Gohier	St-Narcisse de Lotbinière . . . . .	D. Kirouac
St-Ignace du Lac . . . . .	Rév. A. G. Racette	St-Nazaire . . . . .	J. A. Scotte
St-Ignace, Nth. Stanbridge . . . . .	Ern. Bonneau	St-Nazaire . . . . .	Rév. Jos. Rochette
St-Isidore . . . . .	Almé Lanctôt	St-Nicolas . . . . .	Odina Plante
St-Isidore de Dorchester. . . . .	Jos. Turgeon	St-Norbert d'Arthabaska . . . . .	Nestor René
St-Jacques de l'Achigan. Mag. Granger, N.P.		St-Norbert de Berthier . . . . .	Arthur Roch
St-Jacques le Mineur. B. Guérin-Lafontaine		St-Omer . . . . .	Edm. Allard
St-Janvier . . . . .	H. A. Valliquette	St-Octave . . . . .	Ernest Belzille
St-Jean-Bte de Mtl . . . . .	J. A. Boucher	St-Onésime . . . . .	Adél. Pelletier
St-Jean-Bte de Rouville . . . . .	E. Désautel	St-Pacôme . . . . .	Th. W. Michaud, M.D.
St-Jean L'Évangéliste . . . . .	Geo. Frénette	St-Patrice, Beaurivage . . . . .	Michel Allen
St-Jean Port-Joli . . . . .	F.-X. Denis, N. P.	St-Pascal . . . . .	B. M. Deschènes, M. D.
St-Jean, Qué . . . . .	Ls Mayrand	St Paul de Chester . . . . .	Geo. Rouleau
St-Jean de Dieu . . . . .	Florent Rioux	St-Paulin . . . . .	Sim. Guimond
St-Jean des Chailions . . . . .	Aug. Leboeuf	St-Paul de Joliette . . . . .	J. V. Venne
St-Jean de Matha . . . . .	Jos. Robillard	St-Paul de Montmagny . . . . .	Eug. Gourgue
St-Jean des Piles . . . . .	P. Beaulac	St-Paul l'Ermite . . . . .	Omer Séguin
St-Jean d'Orléans . . . . .	Emile Chabot	St-Perpétue . . . . .	Philippe Côté
St-Joseph du Lac . . . . .	Edmond Lacroix	St-Philippe d'Argenteuil . . . . .	Jos. Laframboise
St-Joseph de Sorel . . . . .	J. A. Desorcy	St-Philippe de Laprairie . . . . .	Z. Lefebvre
St-Joseph, N. B. . . . .	J. A. Gaudet, M. D.	St-Philippe de Néri-Ouest . . . . .	Mme Ed. Lebrun
St-Jovite . . . . .	Jos. Charbonneau	St-Philomène . . . . .	J.-Bte D'Amour
St-Jérôme . . . . .	F.-X. St-Michel, fils	St-Pie de Bagot . . . . .	Ep. St-Pierre
St-Joachim de Courval . . . . .	Eng. Turcotte	St-Pie de Guire . . . . .	R. Généreux
St-Jude . . . . .	Jos. Lamoureux	St-Pierre Baptiste . . . . .	Joseph Drolet
St-Julie . . . . .	Exurie Provost	St-Pierre de Broughton . . . . .	Pierre Marcotte
St-Julienne . . . . .	Jos. Sylvestre	St-Pierre les Becquets . . . . .	L. B. O. Beauchemin
St-Justin . . . . .	J. R. H. Bernier	St-Pierre, Montmagny . . . . .	Mme C. Bélanger
St-Justine de Newton . . . . .	Nap. Bédard	St-Pierre . . . . .	P. S. Chaput
St-Laurent . . . . .	C. S. Tassé, N. P.	St-Placide . . . . .	Z. N. Raymond, N. P.
St-Laurent, Ile d'Orléans . . . . .	J.-A. Turgeon	St-Polycarpe . . . . .	P. Laberge
St-Lazare . . . . .	Ephrem Audet	St-Prime, Lac St-Jean . . . . .	Ev. Lamy
St-Lazare de Vaudreuil . . . . .	H. Giraldeau	St-Prosper de Dorchester . . . . .	J. A. Tardif, N.P.
St-Léon . . . . .	Henri Martin	St-Prosper . . . . .	F. X. Massicotte, M. D.
St-Léonard d'Aston . . . . .	E. Poirier	St-Raphael . . . . .	Théo. Bernard
St-Léonard de Portneuf. . . . .	Eug. Leclerc	St-Raymond . . . . .	Arthur Paquet
St-Léonard Port Maurice et Côte St-		St-Rédempteur. . . . .	E. Quesnel
Michel . . . . .	Gustave Pepin	St-Rémi . . . . .	M. Coupal, N. P.
St-Louis du Ha! Ha! . . . . .	P. N. Ferron, M. D.	St-Rémi du Lac au Sable . . . . .	Joseph Simard
St-Louis de Pintendre . . . . .	Rév. L. H. Carrier	St-Rémi d'Amherst . . . . .	D. Thomas
St-Liboire . . . . .	H. G. Chabot	St-Robert . . . . .	J. H. Dupré
St-Liguori . . . . .	J. A. Melançon, M. D.	St-Roch . . . . .	Ev. Marcotte
St-Lin des Laurentides . . . . .	Sam. Goulet	St-Romain . . . . .	Jos. F. Moore
St-Louise . . . . .	F. D. Lévesque	St-Romuald . . . . .	Cléophas Rochette
St-Louis de G. . . . .	P. Dansereau, M. D.	St-Roch des Aulnais . . . . .	Chs Maurais
St-Ls de Bonsecours . . . . .	R. Archambault	St-Roch de l'Achigan . . . . .	Ulr. Taillon
St-Luc . . . . .	Nap. Courville	St-Roch de Québec . . . . .	J. E. Plamondon
St-Luc de Vincennes . . . . .	Edouard L'Heureux	St-Rosaire . . . . .	Frs-Xav. Fortier
St-Ludger . . . . .	L. M. Vellieux, N. P.	St-Rosalie . . . . .	Isaie Desmarais
St-Madeleine . . . . .	Jos. Jodoin	St-Rose . . . . .	A. A. Legault, N. P.
St-Majorique . . . . .	Omer Rivard	St-Sabine . . . . .	Mme A. Bessette
St-Malo d'Auckland . . . . .	Rév. J. M. V. Dodier	St-Samuel . . . . .	Ludger Caron
St-Marc de Portneuf . . . . .	S. Paquin	St-Scholastique . . . . .	Ls Gratton
St-Marc . . . . .	J. H. Gervais	St-Sébastien . . . . .	P. Lecompte
St-Marcel . . . . .	Joseph Brizard	St-Sébastien d'Aylmer . . . . .	E. Marceau
St-Marguerite de Dorch. . . . .	A. Deblois	St-Sévère . . . . .	J. Ovide Héroux
St-Marie de Beauce . . . . .	Fred. Pepin	St-Simon . . . . .	J. A. Beauchamp
St-Martin . . . . .	Emile Martin	St-Sixte . . . . .	Narc. Bolvin
St-Martine de Courcelles . . . . .	N. D. Gonthier	St-Sophie de Lévrard . . . . .	Ths Barabé
St-Mathias . . . . .	Alfred Morier	St-Sophie de Mégantic . . . . .	Alf. Beaudoin
St-Mathieu . . . . .	Joseph Audet	St-Sophie de Terrebonne . . . . .	Phil. Marchand
St-Maurice . . . . .	P. Rhéault	St-Stanislas . . . . .	L. E. Germain, N. P.

Sections et bureaux de perceptions.	Noms des percepteurs.	Sections et bureaux de perceptions.	Noms des percepteurs.
St-Sulpice . . . . .	Wilf. Robitaille	St-Zéphirin . . . . .	D. Lemaire
St-Sylvère . . . . .	J. L. Janelle	St-Zotique . . . . .	E. N. Pilon
St-Téléphore . . . . .	Oscar Bourgon	Terrebonne et St-Frs de Sales . . . . .	Ur. Poitras
St-Thécle . . . . .	J. André Bigué, M. D.	Thetford Mines . . . . .	J. A. Campeau
St-Thérèse . . . . .	Ferdinand Roux	Tingwick . . . . .	J. E. Bourbeau
St-Théodosie . . . . .	Adonias Labonté	Trois-Pistoles . . . . .	Hervé Rousseau, N. P.
St-Théodore d'Acton . . . . .	Elzéar Gauthier	Trois-Rivières . . . . .	L. P. Guillet, avocat
St-Théophile du Lac . . . . .	Ern. L'Heureux	Thurso . . . . .	G. Gagnon
St-Thomas de Jollette . . . . .	J. L. A. Masse, M.D.	Valcourt . . . . .	Oct. Bissonnette
St-Thomas d'Aquin . . . . .	Nap. Daignault	Valleyfield . . . . .	L. J. Boyer, N. P.
St-Ths de Pierreville . . . . .	Henri Niquet	Varennnes . . . . .	Josephat Lafrance
St-Thuribe . . . . .	J. P. Guertin	Vaudreuil . . . . .	A. C. Denis, M. D.
St-Timothée . . . . .	Victor Joannette	Verchères . . . . .	J. A. Geoffrion
St-Tite . . . . .	N. L. Auger, M. D.	Ville Emard . . . . .	MM. Prieur et Cantin
St-Ubald . . . . .	H. E. Soulard, N. P.	Ville-Marie . . . . .	Aug. J. Aubin, M. D.
St-Urbain . . . . .	Arthur Barrette	Warwick . . . . .	J. A. Martel
St-Ursule . . . . .	Edouard Paquin	Waterloo . . . . .	Ovlla Jolin
St-Valentin (Scotsville) . . . . .	S. Bonchard	Weedon . . . . .	J. P. C. Lemieux, M. D.
St-Valère . . . . .	Joseph Trudel	Wotton . . . . .	Z. Bélsis
St-Valérien . . . . .	Eug. Labrèche, N. P.	West Shefford . . . . .	Oslas Lamothe
St-Valérie . . . . .	Léon Hudon	West Wickham . . . . .	J. G. Tétrault
St-Victoire . . . . .	A. Paulhus	Windsor Mills . . . . .	J. A. Drouin
St-Victor de Tring . . . . .	Henri Poulin	Yamachiche . . . . .	Fortunat Côté
St-Vincent de Paul . . . . .	T. Beaudoin	Versailles . . . . .	C. E. Codère
St-Vital de Lambton . . . . .	Oct. Godbout	Victoriaville . . . . .	Aug. Bourbeau
St-Wenceslas . . . . .	Antoni Godin	Village d'Upton et St-Ephrem . . . . .	P. Fafard, N. P.
St-Zacharie . . . . .	David Allen		

## FAUTES A CORRIGER

### LOCUTIONS VICIEUSES.

*Tapisserie.*  
*Clairer son stock.*  
  
*Un stock d'indienne.*  
*Des marchandises sèches.*  
*Canner.*  
*Cela montre bien.*  
*Cette crème goûte bon.*  
*La balance d'une somme.*  
*Le mur était haut comme ça.*  
*Dipper.*  
*Dollar.*

*Centin.*

### EQUIVALENTS FRANÇAIS.

Papier-tenture.  
 Se débarrasser de ses marchandises.  
 Un assortiment d'indienne.  
 Des nouveautés.  
 Mettre en conserve.  
 Cela paraît bien.  
 Cette crème a un bon goût.  
 La différence.....  
 Le mur était haut de ça.  
 Cuiller à pot.  
 Piastre (voir *Bulletin du Parler Français*, vol. 6, p. 289, ou *Nouvelle-France*, 1903, p. 79). —  
 Dollar : Emprunté de l'anglais.  
 Altération de l'allemand *thaler*.  
 (Diet. Hatzfeld et Darmesteter.)  
 Sou (voir idem).

*Le Cercle du Parler Français,*  
*du Collège de Valleyfield.*

# Banque d'Hochelega

**CAPITAL AUTORISÉ** 84,000,000 | **FONDS DE RESERVE** 3,000,000  
**CAPITAL PAYÉ** 84,000,000

**Total de l'actif au-delà de . . . \$32,000,000.00**

**DIRECTEURS :** J.-A. Vaillancourt, Ecr.,  
Président ; Hon. F.-L. Béique, C. R., Vice-  
Président ; Alph. Turcotte, Ecr., E.-H.  
Lemay, Ecr., Hon. J.-M. Wilson, Col.  
Chas. A. Smart, A.-A. Larocque, F.-G.  
Leduc, Gérant ; Beaudry Leman, Surintendant  
des Agences ; P.-A. Lavallée, Assistant-  
Gérant ; Yvon Lamarre, Inspecteur.

## Bureau Principal: Montréal

**BUREAUX DE QUARTIERS :** Avenue Mont-  
Royal (coin St-Denis), rue Ste-Catherine-Est,  
rue Ste-Catherine-Centre, rue Notre-Dame-  
Ouest, Hochelega, Longue Pointe, Maison-  
neuve, Pointe St-Charles, St-Edouard, 2490,  
St-Hubert, St-Henri, Quartier Laurier,  
Viauville, Verdun, DeLorimier, Avenue  
DeLanaudière, St-Viateur, Villeray, Quar-  
tier Emard, Longue Pointe.

**SUCCURSALES :** Berthierville, P. Q., Ed-  
monton, Alta, Fournier, Ont., Lachine, P. Q.,  
Joliette, P. Q., Laprairie, P. Q., L'Assomp-  
tion, P. Q., Longueuil, P. Q., Louiseville,  
P. Q., Mont Laurier, P. Q., Québec, P. Q.,  
St-Koch de Québec, P. Q., Ste-Geneviève de  
Pierrefonds, P. Q., Sorel, P. Q., Sherbrooke,  
P. Q., St Boniface, Man., St-Hyacinthe, P.  
Q., St Jacques l'Achigan, P. Q., St-Jérôme,  
P. Q., St-Pierre, Man., Trois-Rivières, P. Q.,  
Valleyfield, P. Q., Vankleek Hill, Ont.,  
Winnipeg, Man.

Emet des **LETTRES DE CRÉDIT CIRCULAI-  
RES ET MANDATS** pour les voyageurs, pay-  
ables dans toutes les parties du monde ; ouvre  
des crédits commerciaux : **ACHÈTE** des traites  
sur les pays étrangers ;  **VEND**  des chèques et  
fait des paiements télégraphiques sur les prin-  
cipales villes du monde : prend un soin spécial  
DES **ENCAISSEMENTS** qui lui sont confiés, et  
fait remise promptement au plus bas taux  
du change.

## LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Incorporée par Acte du Parlement en juillet 1900

**Capital autorisé** \$2,000,000 00      **Capital payé** \$1,000,000.00  
 **Réserve et surplus** \$512,463.19 (31 décembre 1911)

**Siège central :** 7 et 9, Place d'Armes, Montréal, Canada

### CONSEIL D'ADMINISTRATION :

**Président :** M. H. LAPORTE, de Laporte,  
Martin & Cie. Administrateur Crédit Fon-  
cier Franco-Canadien.

**Vice-Président :** M. W. F. Carsley, de Carsley  
Sons & Co.

**Hon. L. Beaubien,** Ex-Ministre de l'Agriculture

**M. G. M. Bosworth,** vice-président "Canadian  
Pacific Railway Co."

**M. Alphonse Racine,** de la maison A. Racine  
& Cie. Marchands en gros, Montréal.

**M. L. J. O. Beauchemin,** propriétaire de la  
Librairie Beauchemin Limitée.

**M. Tancrede Bienvenu,** Directeur-gérant.

Pour la commodité des travailleurs, etc., des dépôts de toutes sommes, depuis un dollar (\$1.) et plus, seront acceptés au Département d'Épargne. Intérêt alloué 3% sur dépôts d'épargne.

**Correspondants Étrangers :** ETATS-UNIS — *New York*: Metropolitan Bank, National Bank of Commerce, Citizens Central National Bank. *Boston*: National Bank of the Republic. *Buffalo*: Columbia National Bank. *Chicago*: Continental National Bank. **ANGLETERRE**: The Capital and Counties Bank. **FRANCE**: Société Générale, Comptoir National d'Escompte de Paris. **ALLEMAGNE**: Deutsche Bank. **AUTRICHE**: Kais, Koan, Priv. Oesterreichische Laenderbank. **ITALIE**: Banca Commerciale Italiana.

L'Association Saint-Jean-Baptiste fait des affaires de banque avec cette institution.

### BUREAU DE CONTROLE

Les fonds ou argents qui sont confiés à cette Banque pour son Département d'Épargne sont contrôlés par un **Comité de Conseurs**, et les placements sont examinés mensuellement par les Messieurs qui composent ce comité à savoir :  
**Président :** Hon. Sir ALEX. LACOSTE, Ex-Juge en Chef de la Cour du Banc du Roi.  
**M. Martial Chevalier,** Directeur-gérant Crédit Foncier Franco-Canadien.  
**Dr E. P. Lachapelle,** Administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien.

**44 succursales dans les Provinces de Québec, Ontario et Nouveau-Brunswick.**

" RENDRE LE PEUPLE HEUREUX "

# EN VINGT ANS RENTIER

Il suffit de payer 25 sous par mois pour s'assurer une pension de vieillesse garantie, avec le maximum d'avantage et de sécurité que comporte la mutualité.

**LES HOMMES, LES FEMMES ET LES ENFANTS DE TOUT AGE PEUVENT Y APPARTENIR.**

Pas d'examen médical

Pas de distinction entre sociétaires, tous ayant les mêmes cotisations ont les mêmes droits.

## LA CAISSE NATIONALE D'ECONOMIE

Assujettie au contrôle et à la surveillance de l'Etat.  
Monument National, No. 296, Boulevard Saint-Laurent, Montréal.

Nombre de parts :

**30,000**

Sections et Bureaux de Perception :

**500**

**Capital inaliénable : \$720,000.00**

Placé en bonnes valeurs de tout repos, débetures de villes, municipalités, en prêts hypothécaires aux fabriques de paroisses, etc., au taux de 5 par cent d'intérêt par an, à des termes variant de 20 à 50 ans.

Cette Caisse Nationale, la plus ancienne et la plus forte association de prévoyance en ce pays, est un moyen puissant d'inculquer au peuple des habitudes d'épargne. Qui n'est pas capable d'économiser **UN SOU PAR JOUR** pour s'assurer après vingt ans une pension de retraite importante ?

### LES PREVOYANTS DE L'AVENIR

une société semblable, fondée à Paris en 1880, avec un versement d'un franc par mois, a accumulé un capital de 104 millions de francs, avec 600,000 membres actifs. Les pensionnaires ont reçu depuis plusieurs années une rente annuelle supérieure au montant versé durant les premiers 20 ans.

### CAISSE DE REMBOURSEMENT

La Caisse de Remboursement est le complément de la Caisse Nationale d'Economie, assurant aux héritiers des sociétaires le remboursement des sommes versées au cas où ils décèdent avant les premiers 20 ans de présence; il n'en coûte que 50 sous pour les sociétaires de la Classe A âgés de 4 à 34 ans, et 75 cents pour les sociétaires âgés de 34 à 44 ans. Les sociétaires de la Classe B paient le double.

Les droits d'entrée dans la Caisse Nationale d'Economie, Classe A ou B, sont de \$1.00.

**STATUTS ET REGLEMENTS FOURNIS SUR DEMANDE**

On demande des agents pour faire la sollicitation et la perception dans toutes les paroisses de la province de Québec.

**ARTHUR GAGNON, administrateur.**

